

Privilege

Il est bizarre de s'emporter de la sorte à propos d'une entente commerciale avec le Mexique. Pour ce qui est des effets de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, je me demande pourquoi ils ne parlent pas aussi de la Canadian Thermos Company, de Polymer International, de Keeprite à Brantford, ou de Hughes Aircraft, à Midland ou de Freightliner, à London.

J'ai toute une liste de bonnes nouvelles liées directement à l'Accord de libre-échange. Eux, tout ce qu'ils font, c'est colporter les mauvaises nouvelles, jour après jour après jour.

* * *

• (1200)

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Madame la Présidente, Max Yalden a déploré que la Loi canadienne sur les droits de la personne soit impuissante et qu'on en fasse peu de cas.

Le gouvernement refuse systématiquement d'accepter un amendement concernant l'orientation sexuelle; il a supprimé le Programme de contestation judiciaire; il a remis à plus tard la création de la Fondation des relations raciales; il fait lui-même l'objet de plaintes de racisme au CNRC, à Santé et Bien-être social et à l'ACDI; il a congédié plusieurs des auteurs de ces plaintes; il a compromis l'équité salariale; l'ACDI fait l'objet de poursuites pour discrimination; et le gouvernement refuse. . .

Mme le vice-président: À l'ordre. Le député pourrait-il poser maintenant sa question?

M. McCurdy: Madame la Présidente, le gouvernement, de même que le Parti libéral, a refusé. . .

Mme le vice-président: Le député aurait-il l'obligance de poser tout de suite sa question, sinon je donnerai la parole à quelqu'un d'autre.

M. McCurdy: Ma question à la ministre de la Justice au nom du gouvernement. . .

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Répondant au nom du gouvernement.

Mme le vice-président: J'écoute la question.

M. McCurdy: Si les députés veulent bien reconnaître qu'ils doivent se taire pour qu'on m'entende, je poserai ma question.

Mme le vice-président: Je puis assurer au député qu'on peut l'entendre. Je donne la parole au député de Saint-Henri—Westmount.

[Français]

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LES ENTREPRISES CULTURELLES

M. David Berger (Saint-Henri—Westmount): Madame la Présidente, je poserai ma question à celui ou celle qui répondra pour le président du Conseil du Trésor. Le président de l'Institut canadien de recherche sur les entreprises culturelles a dit que son institut doit fournir au gouvernement un retour sur son investissement dans les entreprises culturelles. Pour ce faire, l'Institut abuse de son pouvoir pour s'emparer de la technologie d'une petite compagnie qu'il a subventionnée. Il a coupé les vivres à cette compagnie, l'obligeant à licencier son personnel. Il a essayé de saisir les biens de cette compagnie.

Le ministre appuie-t-il les actions de l'Institut ou s'engagera-t-il à mettre fin aux pressions abusives exercées par ce monstre que le gouvernement a créé?

[Traduction]

L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences): Madame la Présidente, je ne connais pas le cas dont parle le député, mais je vais certainement prendre note de la question pour lui répondre plus tard.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LES PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Madame la Présidente, plus tôt au cours de la période des questions, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, répondant au nom du ministre de l'Environnement à une question que j'avais posée, a laissé entendre que les observations que j'avais faites n'étaient en fait que des réactions exagérées et alarmistes.

Je voudrais simplement faire une mise au point, madame la Présidente, et dire que je ne faisais que répéter des propos que le chef de la Division des dangers des rayonnements du milieu au Canada a tenus publiquement. Ils n'étaient pas de moi. Il s'agissait également de propos émanant de responsables des installations de stockage de déchets nucléaires de Hanford.

Mme le vice-président: Le député devrait savoir que cela n'a rien d'une question de privilège. Cela n'a même rien d'un rappel au Règlement. C'est une affaire d'opinion, et je suis persuadée que le député trouvera d'autres occasions d'exposer son opinion à la Chambre.